

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3621 - MARDI 19 NOVEMBRE 2019

CARDINAL FRIDOLIN AMBONGO

« Le temps des querelles politiciennes est révolu »



Arrivée du cardinal Fridolin Ambongo au stade des martyrs

Au cours de la première messe qu'il a célébrée à Kinshasa, le 17 novembre au stade des Martyrs, en tant que cardinal, Fridolin Ambongo n'a pas manqué de stigmatiser la tension contre-productive qui a cours actuellement au sein de la coalition au pouvoir via ses deux principales plates-formes, le Front commun pour le Congo et le Cap pour le changement. L'archevêque métropolitain a invité les deux partenaires à cultiver le sens des responsabilités en mettant de côté leurs petits intérêts partisans et égoïstes pour se concentrer et s'engager sur l'essentiel qui est l'avenir du pays.

Page 2

REDDITION DES COMPTES 2018

Le gouvernement sortant doit 650 millions de dollars à la République



Le député national, Christian Mwando, a accusé le gouvernement Tshibala, lors de l'examen du projet de loi de reddition des comptes de l'exercice 2018, d'avoir détourné six cent cinquante millions de dollars américains, exigeant, au passage, la

mise en place d'une commission d'enquête afin de tirer au clair cette magouille financière. Bien que reçu et envoyé à la commission économique et financière de l'Assemblée nationale qui dispose d'un délai de sept jours pour l'examiner, le projet de loi

dont il est question a révélé de nombreux dérapages dans l'exécution du budget 2018. L'exécutif sortant, ont souligné les intervenants, aurait passé outre les exigences du législateur pour appliquer le budget selon ses propres priorités.

Page 3

CLÔTURE DE L'ATELIER SUR LE PALUDISME

Les participants s'engagent à soutenir « HBHI »

Les lampions se sont éteints, le 15 novembre, sur l'atelier du lancement de l'initiative « d'une charge élevée à un impact » ou « High burden high impact (HBHI) ». A l'issue des travaux, les députés, ministres provinciaux de la Santé et représentants de la société civile se sont engagés à soutenir l'action. Il s'agit là d'une contribution au

plus haut niveau pour la réduction de la morbidité et de la mortalité du paludisme dans les provinces ayant la forte charge de la maladie dans le pays. Cet atelier a permis également d'adopter la feuille de route du processus de mise en œuvre de HBHI dans les provinces ciblées.

Page 4

AFFAIRE SEXTAPE

Héritier Watanabe et sa partenaire déjà en détention

Les choses sont allées très vite. Après l'audition qui a débuté samedi dernier du chanteur et de sa dulcinée qui ont récemment gratifié la toile d'une scène érotique, le parquet près le tribunal de Grande instance de Kinshasa/Gombe a finalement décidé de transférer les deux présumés coupables au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa, ex-prison centrale de Makala.



Héritier Watanabe

Page 3

GESTION DE L'ÉTAT

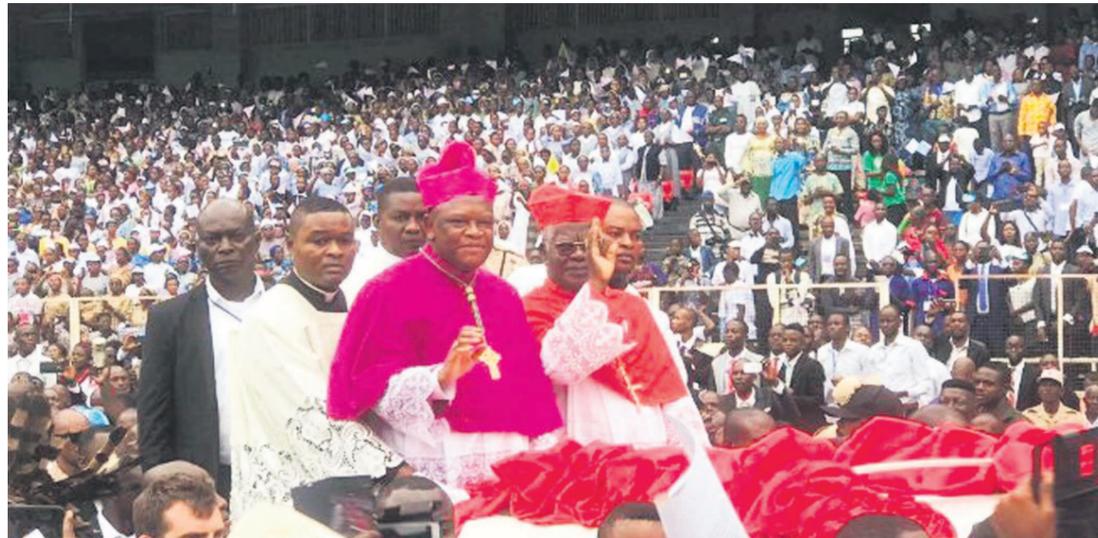
Fridolin Ambongo estime révolu le temps des querelles

Au cours de la première messe qu'il a célébrée, le 17 novembre, au stade des Martyrs en tant que cardinal, l'archevêque de Kinshasa a stigmatisé la tension contreproductive qui a cours actuellement au sein de la coalition au pouvoir via ses deux principales plates-formes, le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach).

La première messe officinée par Fridolin Ambongo dans sa nouvelle casquette de cardinal a été un grand moment de communion nationale autour de l'évangile. Tout ce que le pays compte comme têtes couronnées au niveau institutionnel était bien présent, à commencer par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, qui a tenu à honorer celui qui, à ses yeux, incarne aujourd'hui la fierté de tout un peuple. Au-delà de leurs divergences, les acteurs politiques, tant de l'opposition que de la majorité, ont mis un bémol, l'instant d'un office religieux, à leur basse polémique pour célébrer l'unité que prônent les Ecritures.

Dans son homélie, le cardinal Fridolin Ambongo (créé le 5 octobre à Rome par le pape François) qui sait pertinemment bien à quoi jouent les dirigeants politiques congolais aujourd'hui écartelés dans des querelles intestines frisant le déchirement, n'a pas manqué de les interpeller par rapport à leur rôle social. Pour le prélat catholique, la tension que connaît actuellement la coalition FCC-Cach n'a pas lieu d'être dans un contexte de relance socioéconomique dans lequel s'inscrit le nouveau leadership national. « Il n'est pas normal, dans ce contexte de communion, de sursaut de nationalisme, qu'il y ait encore certains de nos frères et de nos sœurs qui passent leur temps à se quereller autour des futilités. En réalité, le peuple est fatigué des querelles politiciennes complètement inutiles. Le temps des querelles est révolu », a déclaré le successeur

du cardinal Laurent Monsengwo, dépité par l'irresponsabilité de l'actuelle classe politique. « Il y a de nouveaux responsables qui



Arrivée du cardinal Fridolin Ambongo au stade des Martyrs

sont en charge et quand vous êtes en charge, ne passez pas votre temps à vous quereller inutilement autour des futilités. Le sens des responsabilités veut que nous mettions de côté nos petits intérêts partisans et égoïstes pour nous concentrer et nous engager sur l'essentiel qui est l'avenir de notre peuple. Nous devons travailler pour trouver ensemble un nouvel avenir rassurant pour notre peuple qui n'a que trop souffert », a-t-il poursuivi.

Une façon d'interpeller indirectement les deux principales plates-formes de la coalition au pouvoir, FCC et Cach, via leurs chefs de file respectifs, en l'occurrence Joseph Kabila et Félix Tshisekedi, qu'il exhorte à mutualiser leurs efforts afin de servir la population.

«Encadrer la mesure de la gratuité de l'enseignement par des mesures conséquentes»

Se présentant en conseiller de la République et du peuple, le cardinal Fridolin Ambongo n'a pas non plus eu sa langue dans sa poche lorsqu'il a abordé la question de la gratuité de l'enseignement de base qui passe

mise en application effective des différents paliers de salaire, deuxième et troisième paliers. Il faut, pour que la gratuité devienne une réalité, clarifier la situation des enseignants dits nouvelles unités et des non payés », a dit l'archevêque de Kinshasa. Il a invité le gouvernement à dialoguer avec les professionnels de l'éducation

dénoncé.

Dans la foulée, il a prié pour l'instauration d'une vraie justice dans cette partie du pays pour la sortir de l'état de non-droit dans lequel elle se retrouve. Le cardinal a demandé aux autorités du pays de dégager de la région

« toutes les armées étrangères afin de favoriser un véritable dialogue interne capable de rétablir les équilibres rompus ». Pour résoudre l'équation de paix dans la région, Fridolin Ambongo a encouragé le gouvernement dans sa démarche visant à conclure des partenariats avec les Etats voisins en vue d'obtenir des résultats tangibles et de longue durée.

Prenant part à la messe, le chef de l'Etat a remis au nouveau cardinal, au nom de la nation, une Jeep 4x4 en signe de cadeau pour sa consécration. Le bénéficiaire l'a remercié, déclarant qu'il a respecté sa parole au moment où d'autres officiels tardent encore à concrétiser leurs promesses vis-à-vis de sa personne.

Dans son petit mot prononcé devant les fidèles catholiques, Félix Tshisekedi a réitéré son soutien à l'homme de Dieu pour la réussite de son ministère tout en demandant au peuple congolais de prier pour ce dernier et pour les dirigeants du pays. Saisissant l'opportunité de cet événement, le chef de l'Etat en a profité pour prêcher la tolérance, l'amour et la solidarité dans un contexte politique marqué notamment par une vive tension au sein de la majorité au pouvoir. « J'exhorte également les uns et les autres à dépasser les clivages de tous ordres, les sentiments partisans et de mettre fin à toutes formes de diabolisation pour réussir ensemble cette sublime mission que Dieu nous a confiée », a-t-il invité.

Alain Diasso

pour l'une des réformes majeures à inscrire dans le bilan à mi-parcours de Félix Tshisekedi. Tout en exprimant son satisfécit à la suite de la matérialisation par le chef de l'Etat de cette disposition constitutionnelle, il a néanmoins énuméré un certain nombre d'exigences auxquelles l'on devrait se conformer pour assurer son succès.

Il s'agit d'un train des mesures à prendre pour accompagner le processus. « Pour ne pas compromettre ou hypothéquer cette noble décision, la gratuité de l'enseignement doit être encadrée par des mesures conséquentes, notamment améliorer les infrastructures, assurer un salaire juste à tous les enseignants, le versement conséquent des frais de fonctionnement aux chefs d'établissement et gestionnaires, la

afin de trouver une solution à toutes les grèves qui s'observent dans certains coins du pays.

Pour le retour de la paix à l'est

Abordant le chapitre de la pacification du pays, l'archevêque métropolitain a stigmatisé la violence qui a cours à l'est du pays, précisément dans les hauts plateaux de Fizi et Uvira (Nord et Sud-Kivu) sur fond d'implication des forces étrangères dont la présence exacerbe des tensions communautaires.

« Les informations qui nous parviennent de ce côté-là donnent l'impression que certains d'entre nous prendraient plaisir à vivre éternellement dans les conflits alors que vivre en paix avec les autres est la nature intrinsèque de l'être humain », a-t-il

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maaouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

REDDITION DES COMPTES 2018

Le gouvernement sortant sommé de justifier la disparition de six cent cinquante millions de dollars

Le député national, Christian Mwando, qui accuse l'équipe Tshibala du détournement de la somme, exige la mise en place d'une commission d'enquête afin que les « présumés auteurs » de cette mafia financière soient entendus.

C'est finalement un pot aux roses que les députés nationaux ont découvert, le week-end dernier, à la suite du débat général sur le projet de loi portant reddition des comptes de l'exercice 2018. Un débat houleux au cours duquel la mauvaise gestion des finances publiques par le régime sortant, avec Bruno Tshibala comme chef de gouvernement, a été mise à nu. La plupart des intervenants à la tribune de l'Assemblée nationale ont stigmatisé la mauvaise gouvernance de cette équipe, qui s'est complu dans des détournements en faisant fi de l'orthodoxie financière censée guider son action.

L'exécutif sortant, a-t-on indiqué, a passé outre les exigences du législateur pour appliquer le budget selon ses propres priorités. Un fait qui, d'après le député Christian Mwando, mérite des sanctions à l'encontre

de l'incriminé mais aussi du ministre du Budget et celui des Finances du gouvernement sortant. Tous, a-t-il dit, devraient être interpellés pour s'expliquer sur la destination prise par les six cent cinquante millions de dollars. Pour l'élu de Kalemie, le gouvernement Tshibala serait passé maître dans des détournements des crédits affectés à l'exécution de certains projets d'intérêt national.

Entre le niveau d'exécution des projets et le financement qui en découle, il y a un gouffre financier pour lequel le député voudrait bien obtenir des explications, à défaut de conclure à un vol qualifié. « Il y a eu mille quatre cent six projets qui ont été votés. Sur ces projets qui valent 1 600 000 000 USD, peu ont été exécutés à une valeur de 1 672 000 USD, soit 1%. Mille cent soixante-treize ont eu zéro exécution.



Des députés lors d'une séance plénière

Quarante-quatre ont été exécutés sans crédit à hauteur de 467 000 000 USD, il s'agit donc d'un détournement des crédits. Soixante-quinze projets ont été budgétisés et ont payé quatre fois le prix », a-t-il soutenu, avant de s'interroger : « Pourquoi le pays s'interdirait à ouvrir une enquête pour voir comment un gouvernement peut dépenser 247 millions USD pour l'acquisition de fournitures et matériels de bu-

reau là où les crédits budgétaires étaient plafonnés à 89 millions USD ? ».

Christian Mwando a plaidé pour qu'une commission d'enquête parlementaire soit mise en place afin d'en savoir un peu plus sur ces dérapages budgétaires, tout en fustigeant l'impunité comme l'une des causes majeures, avec la corruption, de la descente aux enfers ces deux dernières décennies de la République démocratique du Congo.

Pour l'exercice 2018, il a fait le constat amer selon lequel « les postes budgétaires relatifs aux institutions politiques ont connu de dépassement monstrueux pendant que les dépenses pro-pauvres ou celles ayant trait aux investissements de développement ont été exécutées en deçà des prévisions budgétaires dûment votées par le parlement ». Dossier à suivre.

Alain Diasso

AFFAIRE SEXTAPE

Héritier Watanabe dans les mailles de la justice

Le chanteur congolais a été arrêté, le 16 novembre à Kinshasa, par la police pour atteinte à la « pudeur et proxénétisme » pour s'être filmé en plein ébat sexuel avec sa partenaire et balancé la vidéo sur les réseaux sociaux, à en croire la version répandue dans la ville.

L'affaire met aujourd'hui l'artiste dans une situation inconfortable d'autant plus qu'il est en studio, préparant son prochain opus « Mi ange mi démon », annoncé pour fin décembre. En effet, le musicien Héritier Watanabe, de son vrai nom Bondongo Kabeya, est en passe de subir une peine pouvant compromettre la suite de sa carrière musicale. En cause, une sextape de quelques secondes, dont lui-même est l'auteur.

Sur cette vidéo qui fait sensation sur la toile et diffusée à loisir sur les réseaux sociaux, l'artiste se plaît à se filmer alors qu'il est en plein ébat sexuel avec sa partenaire, de surcroît une femme qu'on présente comme mariée. Le buzz créé par cette scène érotique dans laquelle s'exhibent les deux tourtereaux en chaleur aura suscité un tollé dans l'opinion au point que le commissaire divisionnaire adjoint de la police, Sylvano Kasongo, s'est décidé de mettre la main sur le couple informel

afin qu'il réponde de cet acte répréhensible par les mœurs congolaises, parce que défiant la morale publique.

Samedi dernier, des policiers agissant en exécution d'un mandat en bonne et due forme, ont arrêté le chanteur et sa compagne qu'ils ont immédiatement conduits au parquet près le tribunal de Kinshasa/Gombe. Une première audition a eu lieu le même jour, au cours duquel la thèse d'une sextorsion, c'est-à-dire le vol des données personnelles et leur publication intentionnelle a été soulevée par la partie incriminée. Un élément sur lequel devrait notamment s'appuyer, en désespoir de cause, la défense de l'artiste qui, visiblement, peine à le dédouaner de cet acte délictueux qui continue de défrayer la chronique.

Ce fait insolite relance, si besoin en était encore, le débat sur la question de savoir si l'autorité judiciaire peut-elle se saisir des faits du monde virtuel pour attirer un sujet



Héritier Watanabe

sur le terrain des poursuites pénales. Là est toute la question. Pour l'heure, les griefs à charge de l'artiste, à savoir atteinte à la pudeur et proxénétisme, ravivent la polémique entre pro et anti Watanabe, chacun y allant de son argumentaire pour, soit crucifier l'ancien sociétaire de Wenge Musica Maison Mère qui, dit-on, ne serait pas à sa première bévue, soit pour prendre faits et cause pour lui. En tout état de cause, l'album en chantier

« Mi ange mi démon » (le deuxième de la carrière d'Héritier Watanabe) annoncée pour fin décembre, devrait connaître un coup de frein, si son auteur écopait d'une peine d'emprisonnement. Aux dernières nouvelles, les choses sont allées très vite. Après l'audition débutée samedi dernier, le parquet près le tribunal de Grande instance de Kinshasa/Gombe a finalement décidé de transférer les deux présumés coupables au Centre péniten-

tiaire et de rééducation de Kinshasa.

Les magistrats ayant siégé sur l'affaire n'ont pas du tout ménagé l'artiste qui a eu beaucoup de peine du monde à les convaincre sur son innocence. Les deux tourtereaux vont donc rester, pour le besoin de sécurité, en détention en attendant l'ouverture imminente du procès, indiquent des sources judiciaires proches du dossier.

A.D.

CLÔTURE DE L'ATELIER SUR LE PALUDISME

Les participants s'engagent à soutenir « HBHI »

Les lampions se sont éteints, le 15 novembre, sur l'atelier du lancement de l'initiative « d'une charge élevée à un impact » ou « High burden high impact (HBHI) ».

A l'issue des travaux qui ont duré deux jours, députés, ministres provinciaux de la Santé et les représentants de la société civile se sont engagés à soutenir l'initiative. Il s'agit d'une contribution au plus haut niveau pour la réduction de la morbidité et de la mortalité du paludisme dans les provinces ayant la forte charge de la maladie dans le pays.

Cet atelier a permis également d'adopter la feuille de route du processus de mise en œuvre de HBHI dans les provinces ciblées. Le clôturant au nom du ministre de la Santé publique, le Dr Mukengeshay, directeur de Cabinet, a remercié les participants pour le travail abattu.

Le paludisme, a-t-il dit, est la première cause des consul-

tations et d'hospitalisations dans les centres de santé et dans les hôpitaux. «*La lutte contre le paludisme est une intervention à haut impact qu'il faut absolument mettre en œuvre*», a-t-il déclaré. Il s'est réjoui de la volonté exprimée par tous les participants de lutter contre cette maladie, tout en rappelant la volonté politique exprimée par le chef de l'État de faire de l'accès aux soins de qualité au profit de la population congolaise une priorité.

Pour sa part, la représentante des partenaires, le Dr Monique, s'est félicitée de l'implication des participants pour la réussite de cette initiative. Les partenaires, a-t-elle souligné, sont disposés à accompagner le Programme national



Une vue des orateurs à l'issue de l'atelier sur le paludisme

de lutte contre le paludisme (PNLP^o pour la réussite de cette initiative.

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé, le Dr Bakary, a réaffirmé, quant à lui, l'engagement de son institution à apporter son appui au PNL, pour que cette initiative soit une réalité au niveau provin-

vincial.

Le paludisme reste un problème majeur de santé publique en République démocratique du Congo. Dans l'analyse situationnelle contenue dans le PSN 2016-2020, il est responsable, avec les infections respiratoires aiguës, la diarrhée et les affections néo-

natales, de 77% de décès chez les enfants de moins de 5 ans. Lors de la revue à mi-parcours, on a noté une augmentation croissante de l'incidence des cas de paludisme qui est passée de cent trente-deux cas en 2013 à cent quatre-vingt-quatre en 2018.

Blandine Lusimana

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



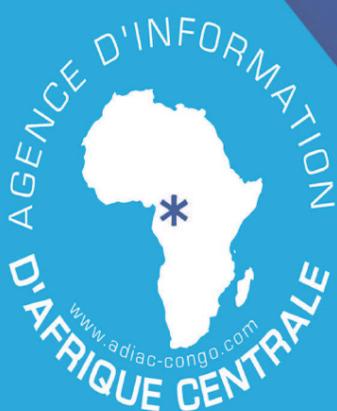
+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Une technique pour réduire le nombre de moustiques dans le monde

Des chercheurs ont mis au point une méthode de stérilisation des moustiques (TSM) mâles par irradiation. Elle sera bientôt testée dans le cadre des efforts mondiaux de lutte contre des maladies telles que le chikungunya, la dengue, le Zika ou le paludisme, a-t-on appris.

Le procédé consiste à élever de grandes quantités de moustiques mâles stérilisés dans des installations spécialisées, puis à les relâcher pour qu'ils s'accouplent avec des femelles dans la nature, sans se reproduire. Des tests ont déjà permis de constater que cette technique permettait de réduire la population des moustiques, mais les scientifiques ne savent pas encore si cela peut avoir une incidence sur la transmission des maladies. « Comme ils ne produisent pas de progéniture, la population d'insectes diminue avec le temps », relève l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Florence Fouque, scientifique et chef d'équipe au Programme spécial onusien de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR), a assuré, quant à elle, qu'appliquer cette technique visant à limiter la transmission de maladies « pourrait être réellement significatif ».

Tenant compte de l'efficacité de la technique de stérilisation des moustiques, le TDR, en association avec l'OMS, l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, a élaboré un programme pilote à l'intention

des pays intéressés à l'utiliser. Les pays sélectionnés devraient être connus début 2020 et les tests devraient durer plusieurs années, selon Florence Fouque.

L'OMS estime que les maladies transmises par les moustiques comme le paludisme, la dengue, le Zika, le chikungunya et la fièvre

« Comme ils ne produisent pas de progéniture, la population d'insectes diminue avec le temps »

jaune représentent environ 17% de toutes les maladies infectieuses dans le monde, faisant plus de sept cent mille victimes chaque année et causant des souffrances à bien d'autres.

Pour ce qui est du paludisme, rien qu'en 2017, il a été responsable de quatre cent trente-cinq mille morts. Quant à l'incidence mondiale de la dengue, elle a progressé de manière spectaculaire au cours des dernières décennies : environ la moitié de la population mondiale est exposée au risque, et près de trois millions de cas sont déclarés chaque année dans plus d'une

centaine de pays. Un chiffre qui ne représente que 20% des cas réels, a indiqué Raman Velayudhan, coordinateur du Département des maladies tropicales négligées à l'OMS. L'utilisation de la technique de stérilisation des moustiques réduira le nombre de cas de dengue « d'au moins 25% entre 2025 et 2030 », a-t-il détaillé, ajoutant que l'infection à virus Zika, la dengue, le chikungunya et la fièvre jaune sont les quatre maladies transmises à l'homme par la même espèce de moustique, appelé *Aedes aegypti*. La suppression de la population d'insectes – selon la technique dite de l'insecte stérile – est une méthode utilisée dans l'agriculture depuis plus de cinquante ans pour lutter contre les ravageurs. Elle a d'abord été mise au point par le ministère américain de l'Agriculture et utilisée avec succès pour cibler les insectes ravageurs qui attaquent les cultures et le bétail, comme la mouche méditerranéenne des fruits. Consistant à disséminer des insectes élevés en laboratoire et rendus stériles par irradiation, la technique est actuellement utilisée dans le secteur agricole sur tous les continents.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE L'EXCISION

Les Etats africains s'engagent à éradiquer le fléau d'ici à 2022

Inauguré par le président kényan, Uhuru Kenyatta, le sommet international de Nairobi pour la population et le développement s'est penché sur des thématiques relatives aux droits des femmes, à savoir la santé sexuelle et reproductive, la lutte contre le mariage précoce et contre les mutilations génitales.

Quelque cent soixante pays, à l'exception des Etats-Unis, ont appelé à soutenir et amplifier des avancées réalisées dans l'accès au planning familial et à la contraception. Dix milliards de dollars d'engagements ont déjà été annoncés, d'autres vont suivre. Cet argent doit permettre d'atteindre trois objectifs majeurs : éradiquer la mortalité maternelle, mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles et répondre aux besoins de planning familial et à la contraception. « Des progrès ont été faits dans le monde entier », a déclaré Arthur Erken, directeur de la communication du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap). « Lorsque nous nous sommes réunis au Caire en 1994, les femmes dans les pays les moins développés avaient plus de six enfants. Aujourd'hui, c'est quatre. (...) S'agissant de la mortalité en couches, nous parlions de mille six cents femmes par jour à cette époque. Aujourd'hui, nous parlons de huit cents. Il y a un progrès, mais nous devons accélérer, ce n'est pas assez », a souligné le vice-président kényan, William Ruto, ajoutant : « Investir dans les droits des femmes et des filles est positif en soi, mais cela conduit également à d'énormes bénéfices qui accélèrent un développement soutenable en termes de réduction des inégalités, de la pauvreté et du chômage ».

A Nairobi, cent soixante pays et des centaines d'ONG vont s'obliger à mettre en place des actions locales afin d'atteindre ces objectifs. Le Kenya et d'autres pays africains se sont engagés à éradiquer l'excision; le président kényan, hôte du sommet, lançant la campagne « Zéro mutilation génitale féminine » d'ici à 2022.

Un grand absent, les Etats-Unis. Une absence remarquée depuis 2017. L'administration Trump ne finance plus le Fnuap, co-organisateur de cette conférence.

Washington s'est également retiré d'autres organisations des Nations unies, notamment celles engagées dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Noël Ndong

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 18 AU 24 NOVEMBRE

MARDI 19 NOVEMBRE
18H30 CINE-CLUB : DANS MA TETE

MERCREDI 20 NOVEMBRE
13H00 CONCOURS DU JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS

15H00 DEBAT D'IDEES : QUELQUES PRINCIPES POUR REUSSIR SANS FAILLE DANS L'AGRICULTURE

19H00 MERCREDI A LA CAFET : EKILIBRE

VENDREDI 22 NOVEMBRE
14H00 CONFERENCE : LES 5 ANS DE FRANCE ALUMNI

SAMEDI 23 NOVEMBRE
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)

15H00 FESTIVAL : REIPER, FESTIVAL DES DROITS DE L'ENFANT

DIMANCHE 24 NOVEMBRE
17H30 DIMANCHE A LA CAFET : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

CONCOURS
DU JEUNE
HISTORIEN
BRAZZAVILLOIS



DU 20 NOVEMBRE
AU 25 JANVIER 2020

Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com



Groupement d'Intérêt Economique pour
Le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables Congo-RCA
GIE-SCEVN

Projet d'appui au Groupement d'Intérêt Economique
Pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables Congo/RCA (GIE-SCEVN)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

AAO: 03-19/TR/VN

Novembre 2019

1. Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN) a obtenu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), en vue de financer le projet « APPUI AU GIE-SCEVN ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de **démantèlement des épis et digue sur la rivière Sangha**.

2. Le GIE-SCEVN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de démantèlement des épis dits « castor » et digues (barrage) sur la rivière Sangha entre le PK 170 et le PK 440 (PK 170, 350, 395, 440) au Nord de la République du Congo, entre les villes de Mossaka et Ouessou.
3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir le Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de 150 000 FCFA (229 euros) :

GIE-SCEVN, sis au Port fluvial de Brazzaville
BP 179 Brazzaville, République du Congo
Tél : +242066740120 / +24206
E-mail : scevn_brazza@yahoo.fr et nge2015@yahoo.fr

4. La date limite de remise des offres est fixée au **22/01/2020 à 10h00**, heure locale.
5. L'avis d'appel d'offres (AAO) détaillé en français peut être obtenu sur le site www.afd.dgmarket.com

CENTRAFRIQUE

Les éco-gardes en danger de mort face aux braconniers

De nombreuses espèces protégées dans le pays sont des cibles à abattre par les trafiquants pour leur ivoire ou leur viande.

La Brigade de lutte anti-braconnage (Blab) qui opère dans un parc au sud-ouest de la République centrafricaine se bat à armes inégales pour défendre le patrimoine naturel face à des hommes mieux équipés. Un jeu de piste à haut risque se joue au cœur du continent africain dans la forêt vierge des aires protégées de Dzanga Sangha, au sud-ouest de la Centrafrique.

Des espèces toujours plus menacées (éléphants de forêt, gorilles, buffles...) vivent sur ce territoire dans lequel les éco-gardes chassent sans relâche les trafiquants d'ivoire et autres braconniers. Les hommes de la Blab sont de nouveaux opérationnels avec des patrouilles journalières mais sous-équipés. Depuis la guerre, l'ONU a imposé un embargo sur les armes dans ce pays, ne permettant pas au conservateur du parc de renouveler son arsenal. Il se fait du souci à chaque départ en mission de ses hommes. « On se rend compte que les braconniers sont plus armés que nous... », avoue-t-il.

Les trafiquants contournent, cependant, cet embargo que l'organisation internationale a décidé, en septembre 2019, d'alléger. Pour preuve, le stock d'armes saisies ne cesse d'augmenter. Elles peuvent être aussi de fabrication artisanale et capables de tuer des éléphants avec des balles qu'ils confectionnent.

Noël Ndong

PAIX ET SÉCURITÉ

Le forum de Dakar planche sur les défis du Sahel

La réunion se tient du 18 au 19 novembre dans la capitale sénégalaise, en présence du Premier ministre français, Edouard Philippe. Le président mauritanien, Mohamed Ould Ghazouani, est l'invité d'honneur.

Au cœur des débats, la dégradation de l'environnement sécuritaire dans la région, marquée par l'intensification des attaques djihadistes, tout comme la question de l'efficacité des dispositifs mis en place pour y faire face.

Durant deux jours, les spécialistes et experts sur les questions sécuritaires débattront des stratégies mises en œuvre par les Etats africains pour faire face aux attaques terroristes, qui se sont intensifiées au cours des dernières années, plus particulièrement dans les pays du Sahel. « Compte tenu de la dégradation de l'environnement sécuritaire dans le Sahel, il ne faudrait pas s'étonner que cette région soit au cœur des débats cette année, tout comme le seront sans doute les questions que chacun se pose sur l'efficacité des dispositifs mis en place pour faire face à la violence », a déclaré Hugo Sada, ancien journaliste et conseiller Afrique à la Compagnie européenne de l'intelligence stratégique (CEIS), et opérateur logistique du forum international de Dakar.

Organisé par le ministère des Affaires étrangères du Sénégal, le sixième forum international sur la paix et la sécurité en Afrique est une initiative franco-sénégalaise,

dont l'idée est née lors du sommet de l'Elysée en 2013, dans la foulée de l'opération Serval, intervention militaire française au Mali, qui s'est déroulée en janvier de la même année. En outre, Hugo Sada a rappelé que « l'objectif des initiateurs était de mettre en place de manière régulière une grande réunion, avec pour thème la défense et la sécurité en Afrique, à l'instar du Shangri-La Dialogue en Asie ou la réunion d'Abou Dhabi pour les pays musulmans ».

Le ministre sénégalais des Affaires étrangères, Amadou Ba, pour sa part, a précisé: « A l'Elysée, c'est Macky Sall qui a relevé le défi, soucieux de créer à Dakar un forum permettant d'approfondir l'analyse et la réflexion sur l'évolution stratégique du continent, les nouvelles menaces, les grands enjeux sécuritaires et les nouvelles perspectives de coopération internationale, notamment face au terrorisme et l'extrémisme violents, la criminalité transnationale et l'insécurité maritime ».

Alors que les attaques menacent de se propager, le Sénégal, membre de la Mission des Nations unies au Mali, fait office de « pôle de stabilité ». Selon la France, ce pays qui partage des frontières avec la Mauritanie et

le Mali, « joue un rôle très important de cœur de réseau ».

Dakar, qui doit porter l'effectif de son armée de terre de vingt mille à trente mille hommes d'ici à 2025 « a vocation à faire partie du partenariat pour la sécurité et la stabilité (au Sahel) annoncé lors du G7 de Biarritz » en août dernier, dont « les modalités sont en cours d'élaboration », indique la même source. A ce titre, le Sénégal pourra apporter un soutien aux forces du G5 Sahel (Mali, Niger, Mauritanie, Tchad et Burkina Faso).

Relancée en 2017, la Force conjointe du G5 Sahel compte cinq mille militaires de Mauritanie, du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Tchad, chargés de lutter contre les djihadistes. La France souhaiterait que cette force prenne à terme le relais de son armée, dont les quatre mille cinq cents militaires de l'opération « Barkhane » déployés dans la région depuis 2014.

Rappelons que la situation du G5 Sahel a été évoquée, récemment, par le président Français, Emmanuel Macron, au cours d'un déjeuner avec ses homologues tchadien, nigérien et malien, en marge du forum de Paris sur la paix.

Yvette Reine Nzaba

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO
CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

**RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO**

SPONSOR OR

HEMLA
E&P CONGO

SPONSOR ARGENT

PETROCONGO

SPONSOR ASSOCIÉ

PUMA
LUBRICANTS

PUMA
ENERGY

ORGANISÉ PAR

AMETrade

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

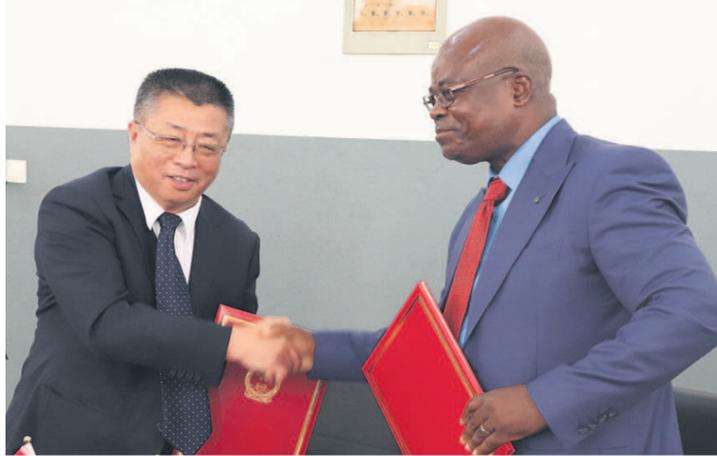
Le complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou bientôt doté d'une classe Confucius

L'accord relatif au lancement du programme a été signé, le 18 novembre, à Brazzaville entre le proviseur du lycée de la Révolution, Firmin Mougala, et le proviseur adjoint du Henan experimental high school de Chine (Ecole secondaire expérimentale du Henan), Yang Dongsheng.

La mise en oeuvre de l'accord qui vient d'être signé permettra aux élèves du complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou d'avoir des enseignements qui auront un programme congolais annexé au programme chinois. Ainsi, des enfants apprendront la langue et la culture chinoises depuis la classe de 6^e. L'objectif étant d'atteindre mille à deux mille élèves dans trois ans. Selon Firmin Mougala, le partenariat permettra également aux jeunes congolais d'aller apprendre en Chine. « Nous sommes suffisamment avancés, cet après-midi, nous discuterons sur la faisabilité. Il est prévu l'arrivée de trois Chinois, dont un directeur, au Congo avec lesquels nous allons commencer ce programme », a expliqué le proviseur du lycée de la Révolution, au terme de la signature de l'accord. Le secrétaire général du comité

provincial du Henan de la Conférence consultative politique du peuple chinois, Wang Shushan, a, quant à lui, rappelé que la signature de cet accord est un résultat important de la coopération sino-congolaise dans le domaine de l'éducation. « La signature de cet accord entre les représentants des deux pays marque l'établissement officiel de la première classe Confucius congolaise », a-t-il déclaré.

D'après lui, assurer le fonctionnement de la classe Confucius constitue également un acte important et une action concrète pour mettre en oeuvre les « huit initiatives majeures » du Sommet de Beijing 2019 sur la coopération sino-africaine. Ceci pour travailler ensemble à la construction d'une communauté de destin plus étroite entre la Chine et l'Afrique. « Je suis convaincu



Echange des parapheurs entre les deux proviseurs Adiac

qu'avec le soutien du gouvernement chinois et de la partie congolaise ainsi que les efforts conjoints des deux écoles, nous pourrons faire de la classe Confucius un modèle de la coopération amicale entre la Chine et le Congo pour contribuer à

construire une communauté de destin encore plus étroite », a conclu Wang Shushan.

Outre la signature de l'accord portant création d'une classe Confucius, la partie chinoise a également fait un don de dix mille livres et dix équipements de projection

multimédia au complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou-Maba, et du chargé d'affaires de l'ambassade de Chine au Congo, Qian Xiaosong.

Notons que la création de cette classe Confucius fait suite à l'accord de coopération et d'échanges amicaux entre les deux établissements, signé le 30 octobre dernier à Brazzaville, entre les deux parties. En effet, dans le but de promouvoir la coopération entre la Chine et le Congo dans le domaine de l'éducation, les deux établissements avaient décidé d'établir des liens d'échanges interscolaires selon les principes de l'égalité, de la concertation, de la construction en commun et du partage.

Parfait Wilfried Douniama

DOUANES CONGOLAISES

Des agents formés à l'usage du nouveau référentiel comptable

Des douaniers, une trentaine, vont renforcer leurs capacités sur les normes de l'Ohada, à la faveur d'une formation lancée à Brazzaville, le 18 novembre. Elle devrait permettre aux participants d'actualiser les connaissances en matière de contrôle des marchandises à l'import et export.

La session de formation de quinze jours est initiée par le Projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp), cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale. Celle-ci vise à transmettre aux douaniers les nouvelles innovations sur l'utilisation du système comptable révisé de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada). La douane est réputée être en première ligne de contrôle aux frontières ; ses agents étant en contact direct avec les opérateurs économiques sur le terrain. Les contrôles ne se limitent pas seulement au stock des marchandises, a estimé le formateur, Yvon Zebo, mais s'étend aussi aux informations comptables tenues par ces opérateurs économiques.

« Avec les changements opérés au niveau de l'Ohada, il est important pour les douaniers de savoir l'impact de cette révision sur leurs missions de contrôle. L'objectif de la formation est de fournir assez d'informations et mettre à leur disposition des outils nécessaires à déceler les revenus éludés en faveur de l'État », a fait savoir le formateur.

En effet, au cours des deux semaines d'échanges, les participants vont plancher sur dix modules et trois objectifs des états financiers. Ils vont notamment échanger sur la situation



La photo de famille de quelques participants

financière de l'entreprise, sa performance (les résultats) et sa situation de trésorerie.

Yvon Zebo a fait savoir qu'il a également insisté sur les principales innovations, la lecture des états financiers pour déceler les fraudes.

Peu nombreux à l'ouverture de la formation lundi, les douaniers promettent de réussir leur participation à l'atelier et de s'adapter aux exigences de terrain. « Nous souhaitons qu'au sortir de la formation, nous soyons capables d'améliorer notre gestion financière, la transparence, la traçabilité des écritures comptables pour un meilleur rendement », a confié Dominique Ngoma, inspecteur principal des douanes.

À noter que cette formation intervient après les deux ateliers organisés à l'endroit des cadres de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des finances. Toutes ces rencontres ont été initiées par le Prisp, en lien avec les missions qui consistent à améliorer la mobilisation des recettes domestiques (hors pétrole) et la gestion rationnelle des dépenses publiques, à moderniser la gestion de l'administration publique et accroître la transparence et la responsabilité.

Fiacre Kombo

ACTION SOCIALE

Regard d'Afrique installe un forage à l'école Trois francs de Bacongo

L'établissement scolaire public, situé dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, est désormais doté d'un point d'eau potable. Le geste de l'association que préside Nathalie Bumba vise à faciliter l'accès des écoliers à cette denrée.



Nathalie Bumba (au centre)

Selon Mildred Moukenga, la représentante de Regard d'Afrique, l'installation du forage va garantir la santé des jeunes gens. « L'implantation de cette fontaine au sein de l'école Trois francs aidera non seulement à l'apprentissage de l'hygiène aux enfants, mais aussi à éteindre leur soif et à exécuter d'autres opérations de propreté », a-t-elle signifié.

Un point d'eau potable au sein de différentes écoles, a-t-elle ajouté, représente le support primaire d'une éducation sanitaire sûre. Les bases de l'hygiène passent avant tout par la propreté corporelle de l'individu et de son environnement, réalisable grâce à l'eau. « Améliorer la santé de nos enfants est une nécessité »,

a martelé Mildred Moukenga. L'école Trois francs a été créée, il y a près de soixante ans, et est confrontée aux difficultés en infrastructures de base. La cérémonie d'inauguration du forage, le

« Améliorer la santé de nos enfants est une nécessité »

8 novembre dernier, a réuni des autorités locales parmi lesquelles l'administrateur-maire de Bacongo, les chefs de quartier ainsi que des responsables scolaires.

Notons que Regard d'Afrique de Nathalie Bumba est une association à but non lucratif qui a pour objectif de contribuer à l'éducation des enfants, leur donner accès à l'eau potable et aux meilleures conditions d'études. Elle soutient également les personnes défavorisées.

F.K. et Glorial Lossele



SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

Banque des Etats de l'Afrique

Secrétariat Général

Direction de l'Organisation et des Projets



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS
FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P 16 1368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237)2 22 23 33 29

Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P 16 1368

Crédit IDA n° : 62290

Titre des services : Services de consultants pour un accompagnement de la BEAC à l'étude de la conformité à la réglementation des changes de la CEMAC des contrats relatifs aux opérations avec l'extérieur des entreprises exportatrices des secteurs pétroliers et minier

Bénéficiaire : BEAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°022/BEAC/SG/DOP/PRCIFR/UGRIF/2019-MI

N°022/BEAC/SG/DOP/PRCIFR/UGRIF/2019-MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de consultants pour un accompagnement de la BEAC à l'étude de la conformité à la réglementation des changes de la CEMAC des contrats relatifs aux opérations avec l'extérieur des entreprises exportatrices des secteurs pétroliers et minier.

2. Mission des consultants :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes n°02/18/CEMAC/UMAC/CM entrée en vigueur le 1er mars 2019, des compagnies minières et pétrolières ont estimé que l'application de ce dispositif remet en cause les avantages dont elles bénéficient des contrats et conventions d'établissement signés avec les différents Etats de la CEMAC et constitue un élément de découragement des investissements dans ce secteur.

Il est donc impératif et nécessaire pour la Banque Centrale, dans une optique de centralisation de toutes les devises issues de l'ensemble des transactions de la CEMAC avec l'extérieur, de mieux appréhender le fonctionnement des activités des entreprises exportatrices notamment celles des secteurs pétrolier et minier. A cet égard, elle compte se faire assister d'un Cabinet de consultants.

L'objectif visé par la mission devrait au moins permettre de :

- i. mettre en place, au sein de la BEAC, un mécanisme de suivi des rapatriements des recettes d'exportation des entreprises pétrolières et minières adapté ;
- ii. recenser et expliquer tous les montages financiers existants à toutes les phases des processus mis en place par les entreprises minières et pétrolières, avec proposition de règles de rapatriement ;
- iii. renforcer les capacités du personnel de la BEAC concerné par l'exploitation des différents d'établissement, d'emprunts ou de financements des activités dans ces secteurs ;
- iv. mieux suivre le rendement des contrats de ventes et assurer la prévisibilité des flux entrants des revenus tirés de l'exploitation pétrolière et minière.

Par conséquent, le consultant devra effectuer principalement les travaux ci-après :

- a. recenser toutes les entreprises opérant dans les secteurs exportateurs et susceptibles d'avoir signé des conventions d'établissement avec les Etats de la CEMAC ou d'avoir adopté des montages financiers ne permettant pas le rapatriement des revenus reçus de l'étranger ;

b. exploiter les contrats et conventions d'établissements signés entre les Etats de la CEMAC et les sociétés extractives ainsi que les différents montages financiers adoptés, en vue d'identifier les stipulations contraires à la réglementation des changes ;

c. identifier les exemptions accordées par les différents Etats de la CEMAC aux sociétés du secteur extractif en matière de change au regard du régime de change de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale ;

d. recenser les meilleures pratiques internationales en rapport avec le rapatriement des revenus des entreprises extractives, à travers un benchmark de la mise en œuvre de la réglementation des changes dans les pays exportateurs d'Afrique et d'ailleurs ;

e. proposer à la Banque Centrale un mécanisme qui le permettrait de suivre de façon optimale les flux financiers entrants et sortants liés aux activités de ces entreprises ;

f. identifier les montages financiers mis en place par ces entreprises dans le cadre du financement de leurs activités par le biais des investissements, emprunts ou toutes autres sources de financement et présenter les avantages et les inconvénients y relatifs ;

g. proposer à la Banque Centrale le modèle de suivi des opérations des entreprises extractives adapté à son environnement économique et financier ;

h. identifier d'autre disposition desdits contrats et conventions qui pourraient permettre à la Banque Centrale d'améliorer le niveau de ses réserves en devises (cas des dotations périodiques pour la constitution des fonds de réhabilitation des sites pétroliers et miniers) ;

i. collecter les éléments pertinents de jurisprudence internationale sur les exigences des entreprises extractives au regard de la réglementation des changes ;

j. effectuer toutes les autres propositions permettant d'assurer une application adéquate de la réglementation des changes par les entreprises exportatrices, notamment des secteurs pétrolier et minier, de manière à garantir un rapatriement optimal des revenus en devises de toutes natures.

La durée de la mission est estimée à six (6) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de janvier 2020.

Les termes de références (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) représentant le Secrétariat Général de la BEAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le Cabinet doit être de renommée internationale jouissant d'une expé-

rience confirmée dans les domaines juridique et financier et d'une expertise avérée dans l'élaboration, la mise en œuvre, le contentieux et le suivi des contrats pétroliers et miniers. Le Cabinet devra démontrer ses compétences et son expérience, au cours des dix dernières années, dans de travaux liés au financement des entreprises des secteurs extractifs, aux montages financiers, aux dispositifs techniques, aux contrats divers de ces secteurs. Le CV des experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection. Il s'agit principalement des références pertinentes des cabinets dans le domaine visé par la mission.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Sélection III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement, (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultant telle que décrite dans le « Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 20 novembre 2019.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé – CAMEROUN
Tél. : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet, Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1207/8, Email : adoum@beac.int copie ikori@beac.int

Yaoundé, le 1er novembre 2019

Le Coordonnateur du Projet

P MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)
 Unité de Gestion du Projet
 Courriel : padec2019@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

METHODE UTILISEE : Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)

DUREE D'EXECUTION : 03 mois

1.ATTRIBUTAIRE DU MARCHE

Nom : Bureau International Maritime SA

Adresse : 9b, Boulevard Prince Henri, L.

Montant de la proposition financière : 128. 075. 604 FCFA TTC

Montant du contrat : 111.161.772 FCFA TTC

2.RESULTATS DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

Noms des consultants	Score technique	Score total	Classement
BUREAU INTERNATIONAL MARITIME SA	91,63	91,63	1 ^{er}
DEVOTEAM	77	77	2 ^e
DELOITTE	55,88	55,88	-
ARC INGIENERIE	54	54	-
GILBRATAR ADVISORY	51	51	-

3. Conformément à la méthode de sélection Fondée sur la Qualité (SFQ), la procédure de passation de marchés s'est poursuivie avec la firme qui a réalisé le meilleur score technique (seule sa proposition financière a été ouverte) :

Identification des candidats	
Nom	Nationalité
BUREAU INTERNATIONAL MARITIME SA	Luxembourg

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande au Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité.

Brazzaville, 05 et 06, Rue Locko-Secteur Blanche Gomez

Numéro de téléphone : (+242) 22 613 18 38

Adresse électronique : padec2019@gmail.com

Le Coordonnateur du PADEC
Benoît NGAYOU

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)
 Unité de Gestion du Projet
 Courriel : padec2019@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

OBJET DU MARCHE : Sélection d'un consultant chargé de la Mise en place de l'observatoire national des transports

METHODE UTILISEE : Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)

DUREE D'EXECUTION : 06 mois

1.ATTRIBUTAIRE DU MARCHE

Nom : **ARC INGIENERIE**

Adresse : 06 BP : 1105 Abidjan 06, Côte d'Ivoire

Montant de la proposition financière : 146. 841. 500 FCFA TTC

Montant du contrat : 118.329.000 FCFA TTC

2.RESULTATS DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

Noms des consultants	Score technique	Score total	Classement
ARC INGIENERIE	79,50	79,50	1 ^{er}
GROUPEMENT CCM CONSULTING GROUP (Chef de file) & MIC	76,50	76,50	2 ^{ème}
ERNST & YOUNG	64,67	64,67	-
GROUPEMENT NC CONSULTING (Chef de file) & EYRA INTERNATIONAL	64	64	-

3. Conformément à la méthode de sélection Fondée sur la Qualité (SFQ), la procédure de passation de marchés s'est poursuivie avec la firme qui a réalisé le meilleur score technique (seule sa proposition financière a été ouverte) :

Identification des candidats	
Nom	Nationalité
ARC INGIENERIE	Ivoirienne

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande au Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité.

Brazzaville, 05 et 06, Rue Locko-Secteur Blanche Gomez

Numéro de téléphone : (+242) 22 613 18 38

Adresse électronique : padec2019@gmail.com

Le Coordonnateur du PADEC
Benoît NGAYOU

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Des délégués des ONG s'imprègnent des politiques de développement

Des leaders des organisations non gouvernementales (ONG) ont participé, le 15 novembre, à Brazzaville à la première journée scientifique sur les politiques de développement, organisée par le secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales.

Le but visé est de permettre aux acteurs de la société civile d'être au diapason des engagements internationaux et régionaux souscrits par le Congo en matière de politique de développement, sous l'impulsion des Nations unies et de l'Union africaine ainsi que du Programme national de développement pour la période 2018-2022. «Le développement harmonieux d'un pays, dans le contexte d'aujourd'hui, n'exige pas seulement les efforts et le dynamisme du côté de l'Etat qui, au premier chef, a la responsabilité de créer les conditions optimales à cet effet, mais aussi d'une société civile forte, une force qui doit se caractériser par une bonne organisation, des acteurs bien formés et des leaders de premier plan », a indiqué Germain Céphas Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG.

A la faveur de cette rencontre, les dirigeants des organisations de la société civile ont également suivi des présentations sur le Plan national de développement 2018-2022, le Mécanisme africain d'évaluation des pairs (Maep) et l'auto-évaluation de l'Afrique pour la bonne gouvernance ainsi que sur le réseautage des organisations de la société civile. « Nous sommes en train de mettre en place les structures nationales du Maep, il est normal que les organisations de la société s'imprègnent de ce mécanisme afin de formuler leur contribution à la gouvernance de notre pays », a expliqué Daniel Molongandzeyi, directeur général à l'Intégration.

Fortuné Ibara

SÉCURITÉ

La police ambitionne de rendre opérationnel le centre des appels d'urgence

Le directeur de la sécurité publique, le colonel Delphin Didace Yobi, a ouvert, le 18 novembre à Brazzaville, une session de renforcement des capacités des agents de police commis à la tâche.

Organisé en partenariat avec la coopération française, le stage de formation de cinq jours vise à renforcer les capacités et les connaissances des agents du centre d'appels 117, dans la réception des appels urgents nécessitant un secours, la célérité du relais du traitement des appels aux différents intervenants, ainsi que la conception et l'élaboration des statistiques sur les motifs d'appels en vue d'aider la hiérarchie à la prise de décision. Selon le directeur de la sécurité publique, dans sa mission régalienne de protéger les personnes et les biens sur toute l'étendue du territoire national, la police

est tenue de matérialiser sa volonté de proximité en mettant en place un centre d'appels d'urgence pour répondre rapidement aux besoins de la population en détresse.

L'attaché de sécurité intérieure auprès de l'ambassade de France au Congo, le commissaire divisionnaire Laurent Klimt, a rappelé aux participants que l'organisation de cette session était indispensable. « La direction générale congolaise, votre hiérarchie, avait déjà sollicité auprès de mon prédécesseur un appui en matière de formation. Je l'ai relayé et nous avons aujourd'hui le plaisir

d'avoir Mme Corinne Bonfils, brigadier chef de police, experte en matière de gestion des centres de secours, des centres de commandement et des grands événements que la France peut connaître comme le G7. Vous aurez la possibilité d'échanger toute cette semaine avec quelqu'un qui manie les concepts et la gestion d'un centre de secours d'appels 117 », a-t-il signifié.

Le centre d'appels d'urgence de la police est une plate-forme joignable au numéro 117. Il est mis sur pied afin de mutualiser l'action de la police et des autres intervenants de la force publique pour mieux appréhender la menace et sauver des vies en ciblant plus rapidement d'urgence sur le territoire congolais et ce 24h/24 et sept jours sur sept.

Ce numéro vert est joignable gratuitement à partir d'un téléphone mobile MTN ou Airtel. Ce centre a été créé et mis en fonction le 13 novembre 2018 à Brazzaville en partenariat avec l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques).

Il a pour mission de recevoir les appels urgents (nécessitant secours) ; de faire la répartition des plaintes des appelants aux différents intervenants primaires (composantes de la force publique) ou secondaires (morgues, hôpitaux...) ; d'élaborer les statistiques sur les motifs d'appels en vue d'aider la hiérarchie à la prise de décision.

Guillaume Ondzé



Le directeur de la sécurité publique entouré des experts et participants

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

OBJET DU MARCHE : Sélection d'un consultant chargé de réaliser l'Audit des ressources humaines du Port Autonome de Brazzaville et Ports Secondaires

METHODE UTILISEE : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)

DUREE D'EXECUTION : 06 mois

1. ATTRIBUTAIRE DU MARCHE

Nom : CIC RELAIS CONSULT GROUP

Adresse : 121 BOULEVARD BRAHIM ROUDANI- 20100- MAARIF - CASABLANCA - MAROC

Prix de l'offre (lu publiquement) : 39.600.000 FCFA HT

Prix de l'offre après évaluation : 44.022.600 FCFA TTC

Prix du contrat : 45 210 600 FCFA TTC.

2. RESULTATS COMBINES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Noms des consultants	Score technique pondéré	Score Financier pondéré	Score total	Classement
CIC RELAIS CONSULT GROUP	72,8	20	92,8	1 ^{er}
TALENTS PLUS CONSEILS	71,2	8,03	79,23	2 ^e
VIZEUM MANAGEMENT CONSULTING	60	7,006	67,006	3 ^e

3. SOUMISSIONNAIRES DONT LES OFFRES ONT ETE EVALUEES FINANCIEREMENT

Il s'agit des offres dont le score technique est supérieur ou égal à 75 points.

Soumissionnaires	Adresse	Prix de l'offre (lu publiquement)	Prix de l'offre après évaluation)	Classement
CIC RELAIS CONSULT GROUP	SIEGE & BUREAU MAROC 121 BOULEVARD BRAHIM ROUDANI- 20100- MAARIF - CASABLANCA - MAROC Tel: (+212) 522 98 40 54 - Fax: (+212) 522 98 59 62 k.labbene@reaisconsultgroup.com	39.600.000 Francs CFA HT	44.022.600 FCFA TTC	1 ^{er}
TALENTS PLUS CONSEILS	C/892 - Sikècodji - 01 BP 5771 Cotonou - Tel: 00229 95 10 91 51 - Cel: 97 64 03 93- RC N°: B-0175 conseil@talentsplusafrique.com/ abiaou@talentsplusafrique.com	95.370.100 Francs CFA HT	109.555.325 FCFA TTC	2 ^e
VIZEUM MANAGEMENT CONSULTING	Immeuble Le Flamboyant- Quartier Clairon /Tél: 01 955 55 55 contact@vizeumconsulting.com	107.276.250 Francs CFA HT	125.656.500 FCFA TTC	3 ^e

4. SCORE TECHNIQUE ATTRIBUE A CHAQUE CONSULTANT

.Soumissionnaires	Adresse	Score technique	Classement
CIC RELAIS CONSULT GROUP	SIEGE & BUREAU MAROC 121 BOULEVARD BRAHIM ROUDANI- 20100- MAARIF - CASABLANCA - MAROC Tel: (+212) 522 98 40 54 - Fax: (+212) 522 98 59 62 k.labbene@reaisconsultgroup.com	91	1 ^{er}
TALENTS PLUS CONSEILS	C/892 - Sikècodji - 01 BP 5771 Cotonou - Tel: 00229 95 10 91 51 - Cel: 97 64 03 93- RC N°: B-0175 conseil@talentsplusafrique.com/ abiaou@talentsplusafrique.com	89	2 ^e
VIZEUM MANAGEMENT CONSULTING	Immeuble Le Flamboyant- Quartier Clairon /Tél: 01 955 55 55 contact@vizeumconsulting.com	75	3 ^e

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande au Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité. Brazzaville, 05 et 06, Rue Locko-Secteur Blanche Gomez -/ - Numéro de téléphone : (+242) 22 613 18 38 -/ - Adresse électronique : padec2019@gmail.com

Le Coordonnateur du PADEC
Benoît NGAYOU

Banque des États de l'Afrique

Secrétariat Général

Direction de l'Organisation et des Projets



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS
FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P 161368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 2 22 23 33 29

Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P 161368

Don IDA n° : D3030

Titre des services : Services de deux experts, en supervision du secteur bancaire et en supervision du secteur de la microfinance pour la mise en place de deux systèmes distincts de détection précoce des défaillances financières et managériales des établissements de crédit et de microfinance.

Bénéficiaire : COBAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°021/BEAC-COBAC/PRCIFRC/UGRIF/2019-MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de deux (2) experts, dont (1) en supervision du secteur bancaire et en (2) supervision du secteur de la microfinance pour la mise en place de deux systèmes distincts de détection précoce des défaillances financières et managériales des établissements de crédit et de microfinance.

2. Mission des consultants :

Dans le cadre de la supervision basée sur les risques, le Secrétariat Général de la COBAC envisage de mettre en place deux distincts de sélection précoce des défaillances financières et managériales des établissements de crédit et de microfinance dans la Zone CEMAC. L'objectif de la consultation est de mettre à la disposition du Secrétariat Général de la COBAC deux outils de suivi permanent de la santé financière des établissements assujettis et d'anticiper les défaillances du système bancaire au travers de la prédiction des cotes attribuées à ces derniers.

-L'expert en supervision du secteur bancaire sera chargé de faire évoluer : i) le système actuel d'indicateurs de surveillance et d'alerte, construits à partir des états déclaratifs (états financiers et états prudentiels) ; ii) l'outil de notation des établissements de crédit, selon l'approche de la supervision basée sur les risques.

-L'expert en supervision du secteur de la microfinance sera chargé de développer : i) un système d'indicateurs de surveillance et d'indicateurs d'alerte, construits à partir des états déclaratifs (états financiers et états prudentiels) ; ii) un outil de notation selon l'approche de la supervision basée sur les risques.

Ces experts travailleront en étroite collaboration

en vue de l'élaboration de deux (2) cahiers de charges distincts des systèmes d'alerte précoce SYSCO-EC et SYSCO-EMF pour le développement du futur outil automatisé de critères de notation et des indicateurs de surveillance.

La durée de la mission est estimée à trois (3) mois et la date prévue pour le démarrage est pour décembre 2019.

Les termes de références (TDR) et leurs annexes qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC et de la COBAC aux adresses www.beac.int et www.cobac.int.

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) représentant le Secrétariat Général de la COBAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (CV retraçant les références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

Chacun des consultants doit faire preuve d'une bonne connaissance dans son domaine notamment, pour le 1er, en supervision des établissements de crédit et pour le 2ème, en microfinance. Ils doivent être des experts de haut niveau du secteur des finances ayant un diplôme minimum de niveau équivalent à bac +5 ou Master 2 en banque, audit, finance, comptabilité/gestion orientée sur les métiers du contrôle avec spécialisation en banque pour le 1er et dans le domaine de la microfinance pour le 2nd. Ils doivent avoir de bonne connaissance des problématiques relatives, respectivement, à la supervision bancaire et la supervision de la microfinance de la CEMAC et possédant au moins dix (10) années d'expérience avérée au niveau national et/ou international dans le domaine visé par la mission. Ils

doivent en outre disposer d'une expérience avérée en matière de mise en place de système d'alerte précoce dans les banques et les établissements de microfinance.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunts sollicitant le financement de projets d'investissement, (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Un Consultant individuel sera sélectionné pour chaque domaine suivant la méthode de sélection pour les Consultants individuels telle que décrite dans le « Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 20 novembre 2019.

Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)
Immeuble BEAC sis à l'avenue Jean Paul II, BP : 2180 Libreville, République Gabonaise
Tél. : (+241) 01 74 45 47.

A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général de la COBAC, Représenté par la Direction de la Réglementation, des Etudes Générales et des Relations Internationales (DREGRI)
beninga@beac.int et bem@beac.int avec copie à adoum@beac.int

Yaoundé, le 29 octobre 2019

Le Coordonnateur du Projet

PRIX DES CINQ CONTINENTS 2019

Gilles Jobidon lauréat

Dans la continuité de la saison des prix littéraires, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a attribué, le 15 novembre, à son siège à Paris, en France, sa distinction au titre de l'année en cours à l'écrivain québécois qui succède au Wallon Jean Marc Turine.

Le jury international, présidé par Paula Jacques, a distingué l'écrivain Gilles Jobidon pour son roman «Le tranquille affligé», paru aux éditions Leméac. Le Français Alexandre Feraga, quant à lui, s'est vu décerner une mention spéciale pour son roman «Après la mer», publié aux éditions Flammarion.

Recevant officiellement son Prix doté d'un montant de dix mille euros, des mains de Catherine

Cano, admiratrice de l'OIF, le lauréat, auteur de l'oeuvre à la musicalité forte, s'est dit honoré. Et, comme l'exige la singularité de cette récompense, durant son règne d'une année, il ira à la rencontre des lecteurs, des lycéens et élèves des pays de la sphère francophone.

Pour la présidente du jury, « c'est une fable aux accents contemporains dont l'écriture épouse le sublime et malicieuse trivialité. Au



Gilles Jobidon, Prix des cinq continents 2019, pour son roman «Le tranquille affligé» XIXe siècle, à l'époque des grandes conquêtes coloniales, un jésuite défroqué va réussir à convaincre l'empereur de Chine de financer sa quête merveilleuse des secrets de fabrication d'une couleur, le noir absolu ».

Le lauréat vit et travaille à Montréal. C'est un habitué des prix littéraires : Prix Robert-Cliche en 2003 pour son

premier roman «La route des petits matins» ; Prix Ringuet en 2004 ; Prix Anne-Hébert en 2005 ; Grand Prix du livre de la Montérégie en 2006 pour «L'âme frère» ; même distinction en 2013 pour «Combustio» ; Prix Arlette-Cousture en 2016, même récompense trois ans après, avec un livre qui vient d'être primé par l'OIF. Le Québécois est également l'auteur des récits poétiques Morphoses et du recueil de nouvelles d'Ailleurs. Pour cette année, il a fait paraître à l'automne un carnet d'écriture intitulé «C'est la faute à l'ostensoir».

Les représentants des cinq comités de lecture étaient présents à la cérémonie. Après Omer Massoumou, en août dernier, lors de la sélection des dix ouvrages finalistes, la Congolaise Emilie Eyala a représenté l'association Culture Elongo.

Marie Alfred Ngoma

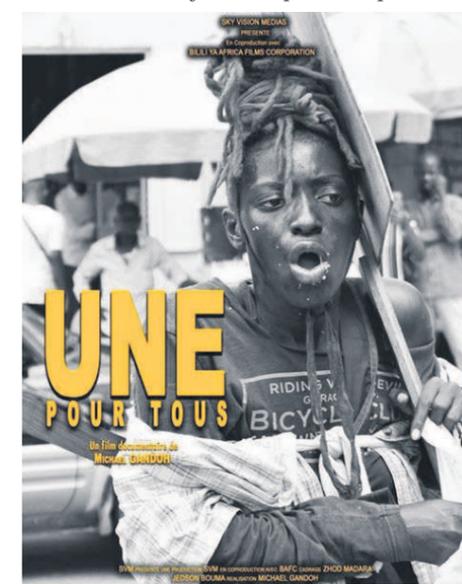
FESTIVAL DE FILMS EMERGENCE

«Une pour tous» de Michael Gandoh primé

Dans le cadre de la sixième édition de la manifestation organisée du 9 au 13 novembre à Lomé, au Togo, le réalisateur congolais a remporté le prix de la meilleure création documentaire avec sa production qui est un appel à la tolérance, l'amour et l'entraide.

Court métrage de moins de trente minutes produit cette année, «Une pour tous» est l'adaptation cinématographique du projet de Mixiana Laba. Jeune artiste comédienne et photographe congolaise, cette dernière milite pour la cause des malades mentaux car, d'après elle, « ce sont des êtres humains comme tout autre et plus que jamais dans leur état de maladie, ils ont besoin d'affection, de douceur, de sourire, de protection et de soins ».

«Une pour tous» met en lumière le combat exceptionnel de sensibilisation à la prise en charge des malades mentaux au Congo-Brazzaville. Dans ce sens, Mixiana Laba a déjà réalisé plusieurs performances de rue intitulées «Réalités aveuglées» à Pointe-Noire, où elle est basée, et à Brazzaville.



L'affiche du film primé

Pour ce faire, la jeune artiste se met elle-même dans la peau d'une « folle » pour montrer que ces personnes ont besoin d'aide. Elle avait réussi à toucher les cœurs de la population et espère trouver gain de cause dans cette grande bataille.

Pour le réalisateur de fiction et documentaire, Michael Gandoh, c'est un grand honneur de recevoir une fois de plus un prix du festival Emergence. « Les nouvelles sont très bonnes pour le cinéma congolais qui ne cesse de se battre avec les moyens du bord pour se découvrir et s'apprécier au-delà de son territoire. Gratitude et gloire soit rendues au Très-Haut, source de toute lumière ! », s'est-il réjoui.

Palmarès des lauréats au festival Emergence 2019

Pour plus d'une trentaine de films en compétition, à peine quelques-uns ont été primés. Le prix de la marraine est revenu à Jeannine Bessoga pour son rôle dans «Rebelle» de Mos JC Ekoue, du Togo, et celui du meilleur scénario a été remporté par le film «Ma coépouse bien-aimée» d'Angèle Diabang, du Sénégal. S'agissant de la meilleure création documentaire, ce prix a été remporté par le Congolais Michael Gandoh pour son film «Une pour tous». Abibata Maïga a reçu, quant à elle, le prix de la meilleure interprétation féminine pour son rôle dans «Kuma» d'Hawa Aliou N'Diaye, du Mali. Le prix de la meilleure interprétation masculine a été décerné à Ngalandou Faye pour sa prestation dans «Goom Bi» du Sénégalais Moly Kane. Les prix coups de cœur du jury et meilleur documentaire sont revenus respectivement à «Love maker» de Boris Kpadenou, du Togo, et «Up in alms» de Godstime Mensah-Nab, du Ghana. Enfin, le prix de la meilleure fiction a été remporté par le film «Mil de la mort» de Jaloud Zainou Tanguy, du Niger.

Notons que la sixième édition du festival Emergence a vibré durant cinq jours d'affilée au rythme des conférences, master class, projections cinématographiques tout genre confondu, tables rondes, animations culturelles et la cérémonie de récompense des acteurs africains du septième art.

Merveille Atipo

TÉLÉDISTRIBUTION

Orao Telecom Congo envisage de lancer un bouquet de quinze chaînes

L'information a été donnée par François Mbilo Bompate, président du comité directeur de la structure, à travers un communiqué de presse annonçant la signature d'un contrat pluriannuel avec Eutelsat communications.

Orao Telecom Congo a ainsi choisi un satellite localisé à une des positions phares d'Eutelsat pour lancer, à partir de mi-décembre, un bouquet de quinze chaînes payantes alimentées par des contenus congolais et comprenant des séries, des films, du sport, des émissions pour enfants et des reportages. Ce bouquet sera diffusé en direct en République démocratique du Congo (RDC), mais Orao s'appuiera également sur la solution Eutelsat Cirrus pour proposer un service OTT destiné à la diaspora congolaise présente partout dans le monde.

« Nous sommes ravis de nous lancer dans cette première initiative de télédiffusion par satellite en choisissant Eutelsat comme partenaire de confiance privilégié pour apporter aux téléspectateurs en RDC et ailleurs dans le monde une programmation congolaise originale et de grand calibre », a déclaré François Mbilo Bompate.

Pour sa part, Philippe Oliva, directeur commercial d'Eutelsat, a indiqué: « C'est avec une grande fierté que nous annonçons aujourd'hui avoir été sélectionnés par Orao pour le lancement de leur nouvelle offre. Ce contrat illustre la qualité de la couverture, sur le territoire congolais, de la position orbitale sept degrés est d'Eutelsat, et l'attractivité de son offre de services et de solutions permettant aux télédiffuseurs d'atteindre les téléspectateurs du monde entier grâce à un service satellite/OTT ».

Séverin Ibara

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

CABINET

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Commissaire du Gouvernement auprès des organes de l'Ordre National des Experts Comptables du Congo (ONEC-CONGO) informe les experts comptables et les sociétés d'expertise comptable inscrits au tableau de l'Ordre que l'Assemblée générale inaugurale de l'ONEC-CONGO est convoquée du 20 au 23 décembre 2019 à Brazzaville.

Ordre du jour :

- 1- Examen et adoption du Règlement intérieur ;
- 2- Mise en place du Conseil de l'Ordre.

La présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Brazzaville le 14 novembre 2019

Le Commissaire du Gouvernement,



Henri LOUNDOU

Banque des États de l'Afrique

Secrétariat Général

Direction de l'Organisation et des Projets



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS
FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P 16 1368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237)2 22 23 33 29

Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P 16 1368
Don IDA n° : 62290

Titre des services : Services de consultants chargé de la définition du cadre de surveillance des infrastructures, des instruments de paiement et de règlement dans la CEMAC.

Bénéficiaire : BEAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°020/BEAC/UGRIF/PRCIFRC/2019-MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du contrat de services de consultants chargé de la définition du cadre de surveillance des infrastructures, des instruments de paiement et de règlement dans la CEMAC.

2. Mission des consultants :

Dans le cadre de la poursuite de la modernisation des systèmes de paiement de la CEMAC, la BEAC compte sélectionner un consultant pour la mise en place du cadre réglementaire et opérationnel de surveillance et de supervision des systèmes de paiement, de règlement-livraison, des chambres de compensation et des contreparties centrales en fonction dans la CEMAC en relation avec les nouvelles normes de la BRI sur la base des 24 principes (PFIM).

Les principales missions du consultant prévues au titre de la présente consultation consistent à la production :

-D'une note d'analyse de l'état actuel de la surveillance et la supervision des systèmes et moyens de paiement notamment SYGMA, SYSTAC, Swift et CIP gérés par la BEAC et ceux non gérés par la BEAC, comme le système du GIMAC ou le système de règlement-livraison du marché financier régional ;

-D'une note d'orientation stratégique sur les évolutions souhaitables et anticipées de la surveillance et la supervision des systèmes et moyens de paiement, qui devra couvrir les risques techniques, opérationnels, juridiques et financiers relevés dans le cadre de la gestion des systèmes et moyens de paiement ainsi que la conformité de ceux-ci par rapport aux principes fondamentaux des infrastructures de marché (PFIM). Ce document devra éduquer le client sur les capacités techniques, juridiques et opérationnelles de la BEAC à bien mener à fonction de Surveillance ;

-D'un rapport de benchmark sur les différents cadres de surveillance et de supervision des systèmes et moyens de paiement existants ainsi que leurs forces et faiblesses ;

-De textes relatifs à la mise en place d'un cadre de surveillance et de supervision des systèmes de paiement gérés par la BEAC (SYGMA, SYSTAC, CIP, Dépositaire central

Unique des Titres, et par d'autres entités externes à la BEAC (BVMAC et GIMAC), y compris l'analyse et l'évaluation de la mise en place d'une organisation de la place rattachée à la BEAC permettant de structurer et coordonner la définition stratégique de la politique globale pour la sécurité et la surveillance des infrastructures et des instruments de paiement dans la CEMAC. Ces recommandations devront englober le besoin pour la BEAC, la COBAC et la COSUMAF de se doter d'un ancrage juridique, technique et organisationnel coordonné de la fonction de la surveillance et de la supervision des systèmes de paiement ;

-D'un document cadre pour l'adoption d'une stratégie globale de surveillance et de supervision des infrastructures de marché en fonction dans la CEMAC, notamment des systèmes et moyens de paiement nécessaires aux services de paiement ;

-D'une stratégie, d'une méthodologie et des principes pour la surveillance de l'ensemble des systèmes de paiement et de règlement livraison en fonction dans la CEMAC et des services de paiements cités à l'article 3 du Règlement 04/18 du 21 décembre 2018 relatif aux services de paiement dans la CEMAC ;

-Des propositions de textes organisant la surveillance coordonnée avec la COSUMAF des dépositaires centraux et des chambres de compensation et des contreparties centrales du ou des marchés financiers en fonctionnement dans la CEMAC.

La durée de la mission est estimée à six (06) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de janvier 2020.

Les termes de références (TDR) et leurs annexes qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) représentant le Secrétariat Général de la BEAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le consultant doit justifier d'une expé-

rience avérée dans la réalisation de travaux similaires au cours des 10 dernières années et disposant de compétences suffisantes sur les systèmes et moyens de paiement, et plus globalement sur les infrastructures de paiement des marchés. Il doit avoir des compétences ou des expériences en matière d'organisation opérationnelle de la gestion des systèmes et moyens de paiement et de surveillance de tels systèmes. Les CV des experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, 3.17 du « Règlement » de Passation des Marchés pour les Emprunts sollicitant le financement de projets d'investissement, (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

Un Consultant individuel sera sélectionné pour chaque domaine suivant la méthode de sélection pour les Consultants individuels telle que décrite dans le « Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 20 novembre 2019.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé – CAMEROUN
Tél. : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet, Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1208, Email : adoum@beac.int copie ahmed@beac.int

Yaoundé, le 29 octobre 2019
Le Coordonnateur du Projet

DISPARITION

Le PCT Pointe-Noire se souvient d'Ambroise Edouard Noumazalay

Les membres du Parti congolais du travail (PCT) de la ville océane ont commémoré, le 17 novembre, le douzième anniversaire de la mort de leur ancien secrétaire général.



Victor Foudi déposant la gerbe de fleurs devant l'effigie d'Ambroise Edouard Noumazalay/Adiac

La cérémonie s'est déroulée sous l'égide de Victor Foudi, président de la fédération PCT de Pointe-Noire, qui a déposé une gerbe de fleurs devant la photo d'Ambroise Edouard Noumazalay.

L'évocation de la mémoire de l'ancien secrétaire général de ce parti, faite pour la circonstance, a fait ressortir que les douze ans de sa disparition n'ont pas pu effacer les souvenirs si vivaces et poignants d'un homme pétri de qualités et de vertus, considéré par les membres de cette formation comme fin stratège politique, aux grandes capacités d'écoute. « *Le camarade Ambroise Edouard Noumazalay est, conformément à la thématique de cette année, une icône politique au service du Parti congolais du travail* », a-t-on indiqué. « *Le camarade Ambroise Edouard Noumazalay, pour avoir contribué à l'unité du parti et placé l'intérêt du parti au-dessus du sien, a rempli, de façon désintéressée, sa mission sur la terre des mortels. Ce triste anniversaire a lieu au moment où le parti s'active pour la tenue de son cinquième congrès ordinaire et de la célébration des cinquante ans de sa création* », a laissé entendre Jean Théophile Ilobakima, secrétaire fédéral chargé de l'organisation et de la mobilisation. L'ancien secrétaire du PCT, rappe-lons-le, est décédé le 17 novembre 2007 à Paris, en France.

Séverin Ibara

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L' HOMME

Une commémoration peu connue par les Congolais

Le 19 novembre de chaque année depuis 1999, la communauté internationale célèbre l'événement mais au Congo, il passe presque inaperçu.

Faut-il voir dans la Journée internationale de l'homme la copie de celle dédiée aux femmes, célébrée le 8 mars ? Ses pionniers précisent qu'ils n'avaient aucune intention d'entrer en compétition avec celle de la gent féminine. Selon son initiateur, le professeur et historien Jérôme Teelucksingh, explique qu'elle vise plutôt à promouvoir des modèles positifs d'hommes qui, au quotidien, travaillent et mènent une vie honnête et productive, dont la contribution au bien-être de la société, de la communauté, des enfants, etc., doit être célébrée.

Il s'agit d'une occasion pour réfléchir sur la santé de l'homme et leur bien-être physique, émotionnel, social et spirituel. C'est aussi un temps de réflexion sur certaines lacunes dans les soins qui leur sont offerts dans le domaine des services sociaux, sur certaines attitudes ou attentes de la société, et au regard de certaines lois. « *C'est là une excellente idée qui devrait permettre l'équilibre entre les hommes et les femmes* », disait Ingeborg Breines, l'ancienne directrice de Femmes et cultures de paix de l'Unesco.

A la faveur de cette journée soutenue par les Nations



Logo symbolisant la Journée internationale des hommes

unies, le souhait est d'améliorer les relations entre les hommes et les femmes et promouvoir leur égalité afin de poursuivre ensemble la construction d'un monde meilleur et plus sécuritaire, où l'on pourra vivre en toute tranquillité et s'épanouir pleinement. Ses objectifs se focalisent sur les hommes et la santé des garçons, l'amélioration des relations entre les sexes et la promotion de l'égalité, la mise en lumière des modèles masculins.

Notons qu'une première Journée internationale de l'homme a été créée le 7 février 1992 par le Pr Thomas Oaster. Celle du 19 novembre a été créée en 1999 à Trinité-et-Tobago et reprise par l'Australie en 2003. Elle a reçu l'appui des principaux groupes d'hommes aux Etats-Unis, en Europe, en Afrique, en Asie et dans les Antilles et est maintenant célébrée dans le monde entier.

Faustin Akono

MUSIQUE

Spirita Nanda présente son nouvel album «Fuzion»

Composé de quatorze titres, l'opus est un vrai bouillon de styles et de mélodies qui laisse les mélomanes à leur soif. Sa présentation aura lieu en marge d'une prestation, le 23 novembre, au mess mixte de garnison de Pointe-Noire.

Révélation féminine au Beat street festival en 2016, Spirita Nanda a été l'une des artistes les plus marquantes de la scène urbaine congolaise. En quelques années de carrière, elle a captivé l'attention des mélomanes grâce à son style musicale unique. Comptée parmi les étoiles montantes de la musique congolaise, elle est une manipulatrice des mots, une conteuse qui a su inventer un style propre à elle-même. Dans quelques jours, elle égrènera les morceaux de «Fuzion» dont la présentation aura lieu en marge d'un

concert au mess mixte de Garnison de Pointe-Noire. Son œuvre comporte quatorze titres. L'artiste a abordé autant de problématiques telles que l'immigration avec ces jeunes emportés chaque année par les vagues de la mer en tentant de rallier l'Europe. Dans cet album, Spirita Nanda s'interroge aussi sur certaines questions existentielles. Pendant le concert, elle dévoilera les secrets de cet opus. Elle sera entourée de musiciens venus des quatre coins du pays parmi lesquels MLG Mochristo, Teddy Benzo, Sosey,



Spirita Nanda/DR

Raz Mix, Adriana Talansi, Mixton, Caprice Diconn, Biz Ice et Zeus Million. Le résultat donnera un concert live avec des sons très organiques.

Artiste soul, Spirita Nanda est née le 27 mai 1985 à Brazzaville de parents camerounais. La musique étant une passion, elle sera épaulée par

sa famille; ce qui lui permet de participer à des shows universitaires et au concours Nescafé organisé en 2005 à Buea, au Cameroun. En juin 2013, elle a accompagné la chanteuse Duce en première partie du concert du rappeur Youssoufa à Brazzaville. Et en mai 2018, Spirita fait partie des artistes sélectionnés à une rencontre du Midem tenue à l'Institut français de Brazzaville. Notons que dans l'album «Fuzion», elle est sortie de son confort, s'adressant à toutes les personnes, à toutes les générations, en se servant des styles tels que le coupé-décapé, le hip-hop, le Rnb.

Hugues Prosper Mabonzo

ELIMINATOIRES CAN 2021

Le Congo se relance dans la course

Après avoir dominé les Lycaons de la Guinée-Bissau (3-0), le 17 novembre au stade Alphonse-Massamba-débat de Brazzaville, les Diables rouges doivent enchaîner lors des prochaines journées pour atteindre l'objectif fixé, à savoir assurer la chance de leur qualification à la phase finale de la compétition continentale prévue dans deux ans en terre camerounaise.

Le Congo a gagné, lors de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), trois précieux points qui lui permettent de devancer au classement son concurrent direct, avec lequel il pourrait peut-être disputer la deuxième place qualificative. Les Diables rouges sont deuxièmes du groupe I, après avoir fait le boulot face aux Lycaons.

Une victoire importante, puisqu'elle met ainsi un terme à une série de quatre matches non gagnés, lors de la dernière campagne.

Les Diables rouges, n'ont pas été séduisants. Toutefois, ils n'ont à aucun moment laissé le temps aux Lycaons de les surprendre avant de sortir leur arme fatale, les contres qui ont obligé les Bissau-Guinéens à poser leurs deux genoux par terre. Cela fait longtemps que le Congo avait fait preuve d'une telle efficacité dans un match.

Les Congolais l'entament, d'ailleurs, clairement mieux. Prince Vinny Ibara a bien asséné le coup dès la 10e mn. Quand la frappe de Sylvère Ganvoula est repoussée par Jonas Asvedo Mendes, le gardien bissau-guinéen, l'attaquant congolais est bien placé pour donner l'avantage aux siens. La joie a failli être de courte durée si Euliano Angelo Chipela Gomes avait connu de la réussite sur la frappe qui touchait, dans un premier temps, le poteau intérieur congolais, avant de ressortir : une grosse frayeur



Sylvère Ganvoula signe son retour gagnant / crédit photo Kwamy

à la 31e mn. Cette occasion symbolisait toutes les difficultés du onze national dans la bataille du milieu du terrain. Les hommes de Valdo Candido n'avaient pour seule solution que de sauter les lignes. Junior Makiessé, qui a remplacé avant la mi-temps le buteur congolais, a eu du mal à s'imposer au début.

Un but et une passe décisive pour Makiessé

La seconde mi-temps a donné un nouveau souffle aux Diables rouges. Junior Makiessé et Sylvère Ganvoula se sont montrés à leur avantage. Les joueurs bissau-guinéens, obsédés par

l'envie de revenir au score, ont oublié l'arrière garde. Avec les joueurs qui ont de la vitesse comme Junior Makiessé, le danger ne pouvait que venir à n'importe quel moment. C'est, d'ailleurs, sur une récupération dans le camp congolais, qu'il fait parler ses qualités de bon sprinteur. Il passe toute la défense de la Guinée-Bissau en revue avant de servir Sylvère Ganvoula. Ce dernier signe bien son retour en inscrivant le deuxième but congolais, à la 74e mn. Makiessé passeur, se transforme, lui-aussi, en buteur dans les minutes qui suivaient. C'est la copie conforme du deuxième but, à la

seule différence qu'il le conclut seul, à la 79e. Il a visiblement marqué les points sur les deux occasions.

« J'ai fait deux séances de travail. Je félicite mes joueurs, puis que ce n'était jamais facile de préparer ce match en deux jours. Nous savions que devrions souffrir beaucoup, parce que je connaissais l'équipe de la Guinée-Bissau qui a été deux fois de suite à la CAN, pendant que nous étions absents. Ce qui a fait la différence, c'est la capacité de souffrance. Nous avons accepté de souffrir pour exploiter les contres qui sont, d'ailleurs,

notre point fort. L'objectif est atteint », a commenté Valdo Candido Filho, le sélectionneur des Diables rouges.

La victoire amène de la confiance et l'équipe qui restait sur quatre matches sans victoire (Liberia, République démocratique du Congo, Zimbabwe et Sénégal) respire à nouveau la sérénité. Il faut donc enchaîner, lors de la double confrontation contre l'eSwatini, pour progresser dans cette campagne sur un matelas de certitudes plus en plus épais. Ces prochains matches, aux allures d'un piège, pourraient être le tournant des éliminatoires. Si, par exemple, le Congo gagne cette sélection en aller et retour, une victoire ou un nul contre le Sénégal pourrait suffire pour valider la qualification. L'équipe de ex-Swaziland n'est pas à minimiser. Valdo et ses joueurs le savent très bien, puis qu'elle a tenu tête pendant une heure face au Sénégal avant de s'incliner 1-4. Les Lions de la Teranga sont les seuls leaders du groupe I avec six points devant les Diables rouges et les Lycaons trois points chacun. eSwatini est déjà mal embarqué avec aucun point.

Programme des prochaines journées

La période du 31 août au 8 septembre 2020 sera consacrée à la troisième journée : Congo-eSwatini puis Sénégal-Guinée Bissau. Quatrième journée : eSwatini-Congo et Guinée Bissau-Sénégal.

James Golden Eloué
et Rude Ngoma

Ambiance électrisante

Plus de dix mille supporters ont assisté à la rencontre qui a opposé Congolais et Bissau-Guinéens. Une rencontre qui a suscité une ambiance époustouflante.

Dès le coup d'envoi du match, les supporters congolais, enthousiastes de gagner face à l'équipe adverse, chantaient, dansaient, criaient, sautaient dans le seul but d'encourager leur équipe.

Habillés, pour la plupart, en maillots et écharpes aux couleurs du drapeau national, les passionnés de foot, hommes comme femmes ainsi que les enfants, avaient répondu présents au rendez-vous. Dans les tribunes du stade, on ne pouvait s'empêcher de regarder et de rire face aux grimaces des mascottes humaines peintes en vert, jaune et rouge. Le match s'est déroulé dans une atmosphère très agitée et une ambiance folle dans les tribunes: les sons des trompettes et tambours, les cris des spectateurs réagissant à la moindre action du jeu, fusaient de partout.



Le public s'extasiant après le deuxième but inscrit par Ganvoula

Après le premier but marqué à la 10e mn par le joueur congolais, Prince Vinny Ibara Douniama, l'ambiance a été extraordinaire. Une joie immense faisant trembler le stade. Très confiants pour la victoire, les supporters congolais ont animé le stade

jusqu'au terme des deux parties de la rencontre qui s'est soldée en leur faveur. Du côté des Bissau-Guinéens, l'ambiance était très morose. Le découragement et la désolation étaient sur le visage. Persuader de gagner ou de faire un match nul, à en croire

un des supporters, ces derniers ont réalisé leur défaite après les deux derniers buts des joueurs congolais, notamment Ganvoula et Makiessé.

Notons qu'au terme du match, la victoire congolaise a déchaîné ses supporters qui ont pris d'as-

saut les ruelles et avenues de la ville. Criant, sautant de joie, ils ont mis à mal la circulation publique. Fort heureusement que les agents de l'ordre étaient présents sur le terrain pour calmer la foule et contrer tout débordement explosif.

Gloria Lossele et Merveille Atipo